

LIBÉLYON 21-11-2008

Lyon - Toute l'actualité de la région avec Libération

Site d'actu sur Lyon, les infos de la région lyonnaise.

[Accueil](#) | [Société](#) | [Politique](#) | [Sport](#) | [Culture](#) | [Idées](#)

21/11/2008

Les déboulonneurs s'attaquent aux "publicyclettes"

DÉPLACEMENTS – Avec ses Vélo'V à Lyon, puis ses Vélib à Paris, JC Decaux a inventé un modèle économique qui n'est pas du goût des anti-pub. Normal, Decaux fournit aux collectivités un système de bicyclettes en libre service (ce qui lui coûte pas mal d'argent) en échange des contrats de mobiliers urbains publicitaires (ses fameuses sucettes) qui lui rapportent eux beaucoup d'argent. "Nous ne sommes pas des loueurs de vélos. Notre finalité est bien de vendre de la publicité", résume-t-il lui même. Et c'est bien ce qui énerve les Déboulonneurs. Ce collectif anti-pub – mais pro vélo – dénonce un système qui donne « une illusion de la gratuité ». Ils organisent ce samedi dans les rues de Lyon une opération de sensibilisation contre ces "publicyclettes"...

Cette fois-ci, promis, les Déboulonneurs seront sages. Ils ne déboulonneront donc pas les bicyclettes rouges de l'horribilis JC Decaux, grand manitou de la vente d'espace publicitaire, mais se contenteront de tenter de faire comprendre aux utilisateurs des ces vélos libre service « qu'ils se font bernier ». « La soi-disant gratuité n'existe pas. La pub, il y a toujours quelqu'un qui la paye, c'est le consommateur », explique Paul-Eric, déboulonneur de son état et organisateur de la manifestation lyonnaise.

Les déboulonneurs reprochent aux villes comme Lyon ou Paris d'avoir un peu trop facilement cédé aux propositions de JC Decaux. « Il existe d'autres systèmes, comme à Orléans ou à La Rochelle où ce sont les municipalités qui gèrent directement leur propre système de vélo en libre-service ».

L'opération vérité sur les Vélo'V viendra se greffer samedi à la Vélorution, balade manifestive pour la défense de la bicyclette en ville qui a lieu tous les 4^è samedis du mois.

Alice Géraud

Vélorution, départ 15 h devant l'Opéra de Lyon. Arrivée 17h gare de la Part-Dieu devant les stations Vélo'V.

Commentaires

Curieux de voir des gens critiquer les vélo'v et Decaux alors qu'il y a quelques moi encore ils étaient unanimement derrière Gérard Collomb pour célébrer cette merveilleuse réussite qualifié de la gauche exemplaire...

La roue tourne... et elle reviendra à sa place initiale.

Rédigé par: jerome manin | [le 21/11/2008 à 21:06](#)

2 Remarques

1/ Le titre est trompeur, les déboulonneurs ne sont pas contre le système des vélos en libre service mais contre le fait que le système soit mise en place par un afficheur publicitaire; qui en profite de surcroit pour augmenter le nombre de panneau d'affichage

2/ Pour Jérôme

Les déboulonneurs ont toujours tenu ce discours.

Rédigé par: Deboulonneurs Lyon | [le 22/11/2008 à 10:03](#)

Bah... Pourquoi s'énerver ? Soyons patients.

Si l'on s'en tient aux nombres de prise en location des vélo'v et des km parcourus par ce moyen (Cf. newsletters envoyées par le site du grand Lyon dédié à Vélo'v), on constate une érosion régulière de l'utilisation de ce moyen de locomotion, ce, depuis un peu plus d'un an environ.

L'effet Vélo'v semble faire long feu. Et la convention liant JC DECAUX aux collectivités locales lyonnaises pourrait en souffrir dans quelques temps.

Et si la mairie de Lyon décidait alors de suppléer aux carences cyclopédiques de JC, il faudrait également remettre en cause les avantages, qu'il a retiré de ce marché, à savoir les multiples panneaux de pub installés à tort & à travers dans la ville.

Question d'équité.

Rédigé par: Palissandre | [le 22/11/2008 à 13:47](#)

Merci pour la correction du titre :)

Rédigé par: Deboulonneurs Lyon | [le 22/11/2008 à 13:48](#)

Ces gens ont vraiment un raisonnement stupide. Je trouve que ce concept est vraiment bien pensé. Les dépenses sont faites par JC Decaux qui en contre partie gagne de l'argent sur les pubs. le principe est donc le même que pour les abri-bus. Qui voudrait voir la facture de ces

infrastructures dans ses impôts? Les déboulonneurs?? pffff mon oeil. Ces gens critiquent mais ne proposent jamais.

« La soi-disant gratuité n'existe pas. La pub, il y a toujours quelqu'un qui la paye, c'est le consommateur » Comment??oui, il l'a payé en la regardant s'il a envie de la regarder. Moi, ça me va parfaitement. Je préfère payer en regardant plutôt qu'en payant des impôts supplémentaires.

Encore des altermondialistes déguisés...

Rédigé par: boulonneur | [le 22/11/2008 à 14:53](#)

AUCUNE municipalité n'accepterait de financer (les exemples entièrement publics sont limités à 2 ou 300 vélos...) le coût total de ce service qui a changé la ville, contre quoi? Quelques panneaux en plus, que personne n'est obligé de regarder.

Non aux déboulonneurs (le genre qui aime casser du CRS, probablement), et longue vie aux vélo'v, qu'ils soient publics, privés, ou semi-publics.

Rédigé par: Boulonneur | [le 22/11/2008 à 15:24](#)

Boulonneur, la ville de Montpellier est munie de bien plus de 300 vélos. Et la pub, tu la paie quand tu vas faire tes courses, car il est bien évident que le coût de la pub est redistribué sur les produits?

Enfin, bon, vu les raccourcis que tu fais, on pourrait croire que la pub est ta lecture quotidienne...

Rédigé par: jeff | [le 23/11/2008 à 09:32](#)

Bonjour

La vélorution lyonnaise a lieu le 4e samedi du mois (merci de corriger dans l'article), sauf exceptionnellement en décembre où elle se tiendra le 3e samedi, c'est-à-dire le 20 décembre :

<http://velorutionlyon.free.fr/>

A bientôt à vélo !

Rédigé par: stephane guidon | [le 24/11/2008 à 12:56](#)

@ Boulonneur

Je préférerais payer le système vélo'v avec mes impôts (comme on paye déjà les bus par exemple) plutôt que de payer mes courses alimentaires chères parce que dans chaque produit est ajouté le prix de la pub...

Dans certains produits non alimentaires, comme des baskets de marque par exemple, la part pub + marketing représente plus des deux tiers du prix du produit !

Quant à vos réflexions sur les Déboulonneurs "casseurs de CRS", elle révèle une méconnaissance totale du mouvement antipub absolument non-violent. Et discrédite votre commentaire, ce qui est dommage :o)

Rédigé par: Professeur Boulon | [le 24/11/2008 à 14:45](#)

L'exemple de la paire de chaussure de sport est très parlant. Appliquons alors cette méthode au journal dans lequel vous dénoncez les excès de la publicité. Que représentent les recettes publicitaires dans les comptes de Libé ?

Parce que discourir contre l'invasion de la pub sur le site d'un journal, qui ne vit plus désormais, que grâce à cette manne, ne serait-ce pas contradictoire ? Si vous dénoncez les excès de DECAUX, dénoncez les excès également de Laurent JOFFRIN.

Mais on a maintenant l'habitude des discours contradictoires du peuple bobo.

Rédigé par: Professeur de mécanique | [le 25/11/2008 à 08:33](#)